

Séance du 15 septembre 2015 à 19 heures

Commune de CAHORS – Salle des Congrès – Espace Clément Marot

Aujourd'hui, quinze septembre deux mille quinze, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la Commune de CAHORS – Salle des Congrès – Espace Clément Marot

Etaient présents :

53 titulaires dont 7 possédant une procuration
6 suppléants dont 1 possédant une procuration

• TITULAIRES :

ARCAMBAL
BOISSIERES
BOUZIES
CABRERETS
CAHORS

M. LABRO Didier,
M. PARNAUDEAU Willy,
M. RAFFY Gilles,
M. SEGOND Dominique,
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, Mme LAGARDE Geneviève, M.
MUNTE Serge, Mme LASFARGUES Geneviève, M. SIMON Michel,
Mme BOUX Catherine, M. BOUILLAGUET Vincent, Mme LENEVEU
Hélène, Mme BOYER Noëlle, M. TESTA Francesco, M. DELPECH
Bernard, Mme LOOCK Martine, M. COUPY Daniel, Mme BONNET
Catherine, M. MAFFRE Jean-Luc, Mme RIVIERE Brigitte, Mme
EYMES Isabelle,
M. DUJOL Jean-Paul,
M. PEYRUS Guy,
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine,
M. JOUCLAS Guy, M. FOURNIER Christian,
M. TREIL Jean,
M. PETIT Jean,
Mme VALETTE Roselyne,
M. MOLINIE Romuald,
M. JARRY Daniel, Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie,
Mme ARNAUDET Véronique,
M. NOUAILLES Serge,
M. MOUGEOT Jean-Paul, Mme VANBESIEEN Joëlle,
Mme SIMON-PICQUET Agnès,
M. REIX Jean-Albert,
M. PRADDAUDE Jean-Paul,
Mme DESSERTAINE Brigitte,
M. CHATAIN Thierry,
M. MARRE Denis, Mme ROUAT Géraldine, M. STEVENARD Daniel,
M. MIQUEL Gérard,
M. FIGEAC Philippe,
M. BORIES Olivier,
M. FERNANDEZ Pierre,
M. PECHBERTY Jean-Jacques,
M. LAVAU Pascal, M. DIOT Fabrice,
M. ANNES Jean-Pierre,
M. HEE Gérard,

CALAMANE
CIEURAC
COURS
CRAYSSAC
DOUELLE
ESPERE
FONTANES
GIGOZAC
LABASTIDE MARNHAC
LAMAGDELAINE
LAROQUE DES ARCS
LE MONTAT
LES JUNIES
LHERM
MECHMONT
NUZEJOULS
PONTCIRQ
PRADINES
ST CIRQ LAPOPIE
ST DENIS CATUS
ST GERY
ST MEDARD
TOUR DE FAURE
TRESPoux-RASSIELS
VALROUFIE
VERS

• SUPPLEANTS :

CIEURAC
COURS
LABASTIDE DU VERT
MAXOU
MONTGESTY
ST PIERRE LAFEUILLE

M. GARD Michel,
M. MOLESIN Jean-Pierre,
Mme SOLIVERES Hélène,
M. VIVIER Jean-Luc,
M. LEFEBVRE Jean-Yves,
M. BONNET Frédéric,

Etaient excusés ou absents :

ARCAMBAL
BOISSIERES
BOUZIES

24 titulaires - 21 suppléants

Titulaire : Mme TEULIERES Marcelle (procuration à M. LABRO
Didier),
Suppléant : Mme GARRIGOU Isabelle,
Suppléant : Mme MARMIESSE Yvette,

CABRERETS
CAHORS

Suppléant : M. PAULIN Peter,
Titulaires : Mme FAUBERT Françoise (procuration à Mme BOYER Noëlle), M. SINDOU Géraud, M. SAN JUAN Alain (procuration à M. MUNTE Serge), Mme HAUDRY Sabine, M. COLIN Henri, Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise, M. DEBUISSON Guy, Mme LE QUENTREC Yannick,

CAILLAC

Titulaire : M. TILLOU José,

CALAMANE
CATUS

Suppléant : M. BRIS René,

Suppléant : M. FAURE Jean-Pierre,

Titulaires : M. TAILLARDAS Claude (procuration à M. SIMON Michel), M. VAZ Victor (procuration à M. JARRY Daniel),

DOUELLE
ESPERE
FONTANES
FRANCOULES

Titulaire : Mme LANES Bénédicte

Titulaire : Mme BOURDARIE Paulette,

Suppléant : M. PLANAVERGNE Jean-François,

Titulaire : M. GUILLEMOT Jean-Luc,

Suppléant : M. COMBET Gil,

GIGOUZAC
LABASTIDE DU VERT

Suppléant : M. OUVRARD François,

Titulaire : M. CANCEIL Philippe (procuration à Mme SOLIVERES Hélène),

LAMAGDELAINE

Titulaire : M. CORMANE Jean-Pierre (procuration à Mme ARNAUDET Véronique),

LAROQUE DES ARCS
LES JUNIES
LHERM
MAXOU
MECHMONT
MERCUES

Suppléant : M. BONNEMERE Jean-Claude,

Suppléant : M. BARDINA Fabien,

Suppléant : Mme SALANIE Jacqueline,

Titulaire : M. SABOT Aimé,

Suppléant : M. PONS Stéphane,

Titulaires : M. DIZENGREMEL Ludovic, Mme RIVIER-DELFAU Isabelle,

MONTGESTY
NUZEJOULS
PONTCIRQ
PRADINES

Titulaire : M. GALTHIE Jean-Noël,

Suppléant : M. BESSEDE Arnaud,

Suppléant : M. SOULIER Yves,

Titulaires : Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique (procuration à Mme ROUAT Géraldine), M. LIAUZUN Christian,

ST CIRQ LAPOPIE
ST DENIS CATUS
ST GERY
ST MEDARD
ST PIERRE LAFEUILLE
TOUR DE FAURE
VALROUFIE
VERS

Suppléant : M. DECREMPS Frédéric,

Suppléant : M. RAFFY Bernard,

Suppléant : M. BERNIOT Pierre-Jacques,

Suppléant : M. RIGAL Serge,

Titulaire : M. GILBERT Joël,

Suppléant : M. EYROLLE Jean-Louis,

Suppléant : M. NICOLAON Patrick,

Suppléant : M. GILES Jérôme,

Secrétaire de séance :

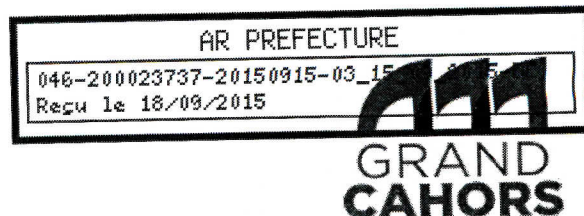
Romuald MOLINIE

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Ressources Humaines

Objet : Création de poste chargé(e) de mission concession publique d'aménagement et volet expérimental d'ENERPAT (rénovation énergétique du bâti ancien) dans le cadre du « projet cœur d'agglomération ».

A été adopté à l'UNANIMITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 15 Septembre 2015

Rapporteur : Jean PETIT

Rédacteur : Christine BRU
Service : Ressources humaines

Objet : Création de poste chargé(e) de mission concession publique d'aménagement et volet expérimental d'ENERPAT (rénovation énergétique du bâti ancien) dans le cadre du « projet cœur d'agglomération ».

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux orientations du Programme Local de l'Habitat (PLH) 2009-2016 et dans la continuité du Programme d'Intérêt Général (PIG) Rénovation de l'Habitat mené sur tout le territoire (2011-2014), la Communauté d'agglomération du Grand Cahors a souhaité poursuivre son intervention en matière d'amélioration de l'habitat.

Par délibération en date du 30 Octobre 2014, le Conseil communautaire a approuvé le lancement d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) sur le centre-ville de Cahors pour la période de 2015 à 2019.

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre du projet communautaire de Cœur d'agglomération dont l'un des axes prioritaires est l'amélioration de la qualité d'habiter pour répondre aux besoins des habitants actuels, mais aussi pour favoriser l'accueil de nouvelles populations en centre-ville.

Dans ce cadre, des interventions spécifiques sont prévues sur le secteur sauvegardé de Cahors, plus particulièrement en matière d'habitat et d'innovation, à travers la démarche ENERPAT (Energie-Patrimoine) centrée sur les problématiques de réhabilitation énergétique du patrimoine bâti.

La spécificité des missions à confier et la technicité attendue nous incitent à envisager un recrutement en qualité de chargé de mission, niveau catégorie A (Ingénieur).

Le rôle de ce chargé de mission pourrait s'articuler autour des deux axes suivants :

- Coordination de la Concession Publique d'Aménagement (CPA) sur le secteur sauvegardé ;
- Mise en œuvre du volet expérimental d'ENERPAT intégré aux différents dispositifs d'interventions en matière d'habitat (CPA, OPAH-RU...).

Certaines missions étant de compétence « ville de Cahors », il va sans dire que le financement du poste sera partagé avec cette dernière dans le cadre d'une convention générale à intervenir.

J'ai donc l'honneur de proposer à votre assemblée :

AR PREFECTURE
046-200023737-20150915-03_15_09_2015-DE
Reçu le 18/09/2015

- a- D'approuver la création d'un poste de Chargé(e) de mission concession publique d'aménagement et volet expérimental d'ENERPAT à temps complet à compter de ce jour, pour une durée de trois ans renouvelable.
- b- De proposer une rémunération sur la grille indiciaire des ingénieurs territoriaux.

Les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2015, nature et fonction correspondantes.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président

Jean-Marc YSSOUZE-FAURE